LA LONDE

LE MAG'

N° 118 ■ JANVIER-FÉVRIER 2021

DOSSIER

LES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Il est parfois des années qui passent presque sans que l'on y prenne garde ; des années qui se déroulent au rythme d'une actualité quotidienne, certes intense, mais sans réelle aspérité. D'autres frappent d'emblée nos esprits… À n'en pas douter 2020 fut de celles-ci et restera dans les mémoires de nombre de nos concitoyens comme une année réellement inédite tant la crise liée au COVID-19 nous a mis face à des **défis historiques**.

Je souhaite avoir une pensée de **soutien pour ceux qui affrontent la maladie**, qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou de leurs proches, pour ceux qui les soignent aussi, nos médecins libéraux et hospitaliers, nos infirmières, infirmiers partout mobilisés.

Je pense aussi en cette période aux **victimes de la crise**, à ces commerçants contraints d'avoir dû fermer pendant des mois ou d'être encore fermés, aux salariés licenciés, aux indépendants des secteurs du tourisme, de l'évènementiel, de la culture…

INVESTISSEMENT SANS FAILLE

Face à ces difficultés, et dès les premiers instants, au cœur de la crise, **nos services publics ont répondu présents**.

Je dois souligner l'engagement des Services de la Ville et de notre intercommunalité « *Méditerranée Porte des Maures* » mais aussi celui de mes élus qui fut un véritable atout et une ressource essentielle.

L'**investissement sans faille** de nos agents, attachés à leur mission de service public, nous a permis de surmonter les obstacles quotidiens pour répondre aux besoins des habitants.

Je leur adresse donc mes remerciements.

En cette période troublée pour tous, la municipalité est restée **à vos côtés pour vous accompagner, vous aider et vous informer**. Le fil qui nous lie a été maintenu tout au long de cette crise, comme il l'a toujours été.

URGENCE SANITAIRE & ÉCONOMIQUE

Dans un premier temps, **il nous a fallu répondre à l'exigence sanitaire**. **Plus de 160 000 masques ont été commandés et distribués à toute la population** de notre territoire intercommunal. Notre CCAS est resté mobilisé pour maintenir le lien avec nos aînés. Cette année, ce sont ainsi près de **32 000 plateaux repas qui ont été servis**, soit 35% de plus qu'en 2019. Mise en place des conditions sanitaires dans les écoles, dans les bureaux, désinfection des rues… rien n'a été laissé au hasard dans la gestion de cette crise.

Il nous a fallu répondre ensuite à l'exigence économique. Depuis mars 2020, 750 Millions d'euros ont été injectés en Provence-Alpes-Côte d'Azur par l'État, la Région et ses partenaires, dont plus de 9 millions sont venus soutenir le tissu économique de notre intercommunalité. Les élus de MPM ont souhaité aller au-delà afin de renforcer l'offre des aides aux entreprises du territoire. Au total, ce sont près de **4 Millions d'euros** que nous avons su mobiliser afin d'amortir les effets de la crise au travers de différentes mesures. Et compte tenu de l'urgence économique, notamment pour nos bars et restaurants, nous mobilisons dès à présent **1 million d'euros** sur notre futur budget de l'intercommunalité pour des opérations ciblées à définir.

En ces temps difficiles, face aux décisions nationales changeantes avec lesquelles nous avons dû inlassablement composer et aux crises - sociale et économique, sanitaire, budgétaire, morale - qui nous frappent, il est important que, parallèlement à nos actions locales dans ces domaines, nous continuions à gérer le quotidien et à avancer sur les autres problématiques essentielles qui concernent notre époque.

C'est ce à quoi nous nous attelons, sans relâche, parce que la fatalité n'existe pas et parce que c'est en période de forte crise qu'il faut plus que jamais préparer les conditions de notre avenir.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Je pense à l'**amélioration constante du cadre de vie**, à la **lutte contre l'incivisme**, à l'attention portée à **l'éducation de nos petits**, à la **concrétisation des projets structurants**, mais aussi au **soutien au sport et à la culture, à l'aide aux plus démunis, à l'amélioration des services rendus aux habitants**…

Je pense également à ce qui relève de la compétence intercommunale : la **gestion des déchets** et la performance du **tri sélectif**, **la protection et la mise en valeur de l'environnement**, l'arrivée de la **fibre**, la **promotion touristique** mais aussi, la **prévention des inondations** et le **développement économique**, avec notamment, le site de l'aérodrome de Cuers-Pierrefeu, identifié comme projet phare. À l'heure où la crise touche de nombreuses entreprises, nous nous devons d'encourager les secteurs innovants susceptibles de créer de nouveaux emplois sur notre territoire. Ainsi, des axes ont été privilégiés pour sa conversion. Fabrication et maintenance dans le domaine de l'aéronautique, centre de formation des métiers dédiés, les projets ne manquent pas… et tous sont à l'étude.

Que ce soit sur le territoire de MPM ou dans notre propre ville, **nos atouts sont nombreux**, qu'il s'agisse de la qualité de nos équipements

(…)

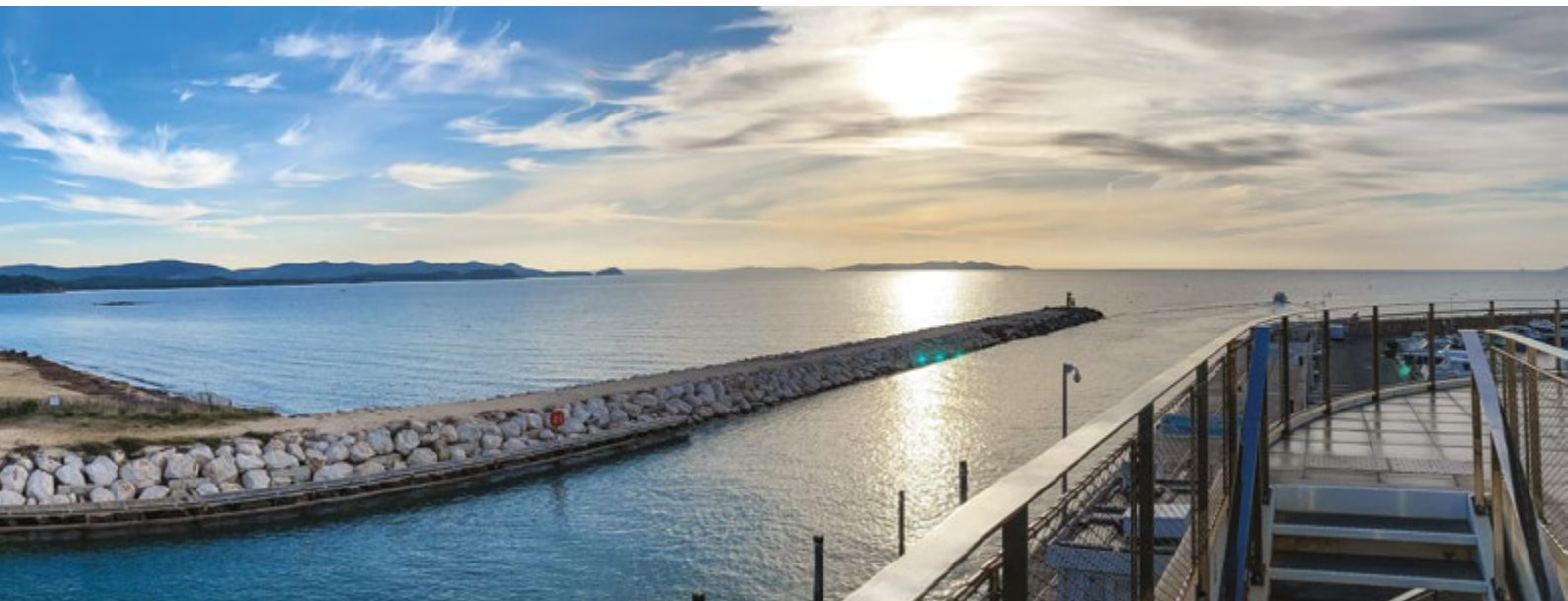

RÉHABILITATION DE L'AVENUE ALBERT-ROUX

C'est le 11 janvier qu'a été donné le coup d'envoi des travaux, pour une durée estimée à cinq mois, de l'avenue Albert-Roux. Seules les deux premières semaines de chantier nécessiteront une coupure totale du trafic, avec la mise en place de déviations. La suite des travaux se déroulera avec la mise en œuvre d'un sens unique, dans le sens Hyères-La Londe. L'accès aux commerces sera conservé avec des zones de stationnement dédiées. Le marché sera repositionné sur l'avenue de Gaulle.

Les aménagements seront identiques à ce qui a été réalisé sur l'avenue Clemenceau, avec de larges trottoirs en dalles de pierre naturelle, agrémentés d'espaces végétalisés.

Les zones de stationnement seront repensées parallèlement à la route. Quatre emplacements seront équipés de bornes « arrêt-minute » facilitant l'accès rapide aux commerces. Les deux-roues auront également un emplacement dédié. Enfin, les arrêts de bus seront eux-aussi revus et déplacés et seront repositionnés devant le Jardin des Oliviers, pendant toute la durée des travaux.

Les réseaux d'eau potable et d'éclairage seront entièrement repris, tout comme les branchements du réseau d'assainissement là où une remise aux normes s'avèrera nécessaire.

Il est à noter que l'état biomécanique du double alignement de platanes se dégrade. Nous avions déjà dû en 2017 abattre deux platanes. Les travaux à venir peuvent aussi entraîner une sur-fragilité des arbres. Aussi, pour des raisons de sécurité, nous devrons abattre ces arbres malades que nous remplacerons par 22 tilleuls.

Le rond-point de la Poste sera, lui aussi, réaménagé, pour plus de sécurité et ses abords seront dotés d'espaces verts.

Enfin, les containers à ordures ménagères vont être enterrés.

(...)

et de nos services publics, de la fluidité des déplacements, de la richesse des talents qui font notre économie locale... Ces atouts renvoient, dans le fond, à la notion de « ***qualité de vie*** ».

Cette qualité de vie, à laquelle nous nous sommes peut-être habitués, comme si elle nous était naturelle, comme si elle nous était due, revêt pourtant un **caractère d'exception**. Nous devons en avoir conscience, au quotidien, pour en tirer le meilleur avantage et les forces nécessaires.

PETITE VILLE DE DEMAIN

C'est d'ailleurs dans ce cadre que notre Ville s'inscrit dans le dispositif « ***Petites Villes de demain*** ». La Londe, ne manquant pas de projets, fait partie des 153 premières communes en France sélectionnées dans le dispositif qui bénéficieront des **3 milliards d'euros consacrés à la relance nationale dans les territoires**. Celui-ci vise à **améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes, en les accompagnant dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement**. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, en dégageant d'importants financements pour **encourager localement la relance économique**.

Nos priorités, pour les années à venir, sont inscrites clairement.

Il s'agira de **développer durablement les activités génératrices d'emploi et de cohésion territoriale** : par un accompagnement dédié de nos petits commerces, et une attention particulière portée à la r**equalification nécessaire de la friche des Bormettes** endormie depuis près de 30 ans via des projets leaders d'exception.

Il conviendra de **protéger** et d'**accompagner notre cadre de vie** rare et précieux par la réhabilitation de notre patrimoine culturel, par l'accompagnement à la sobriété énergétique de nos habitats, par l'encouragement à la mise en place de mobilités douces...

Il conviendra également de **mettre en valeur notre patrimoine naturel et l'ensemble des sentiers nature de l'intercommunalité**.

Nous porterons également un « ***Projet Alimentaire Territorial*** » à l'échelle intercommunale. Celui-ci vise à **promouvoir la consommation d'aliments sains** et à **soutenir la filière agricole locale**. Cette démarche s'inscrit dans nos actions de préservation de l'environnement et de développement économique du territoire avec la priorité donnée aux circuits courts de distribution.

Et pour une ville toujours plus belle, plus agréable à vivre, propice aux rencontres, **nous ne ralentirons pas le rythme de nos réalisations**.

LES RÉALISATIONS À VENIR

À commencer par la **rénovation de l'avenue Albert-Roux** où d'importants travaux débuteront le **11 janvier 2021** pour une durée d'environ cinq mois. Cette réhabilitation s'inscrit dans l'exacte continuité de celle entreprise sur l'avenue Clemenceau. Ce chantier, permettra de révéler, à la fin du printemps, une avenue entièrement repensée, végétalisée et sécurisée. Alors, certes, nous avons tous conscience que cette période de travaux n'est jamais un moment agréable à vivre, ni pour les riverains, ni pour les Londais qui empruntent ces rues et encore moins pour les commerçants dont je sais que certains vivent des moments difficiles. Pourtant, je crois que le résultat final sera à la hauteur de nos attentes, et que c'est cette voie ardue qu'il faut parfois choisir si nous voulons **continuer à embellir notre Ville** et surtout **dynamiser l'activité économique**. Cela passe par des rues attrayantes, modernes, entretenues, et où l'on prend plaisir à faire ses courses... Je remercie d'ailleurs l'ensemble des commerçants qui ont adhéré unanimement au projet. Nous avancerons, encore une fois, main dans la main.

Bien vivre dans sa ville, c'est **se sentir bien dans son quartier**. La **réfection du Boulevard du Corail à Valcros** et celle des **rues de la Paix et de la Salle Yann-Piat** sont aussi au programme.

Nous lancerons le projet d'**extension de la mairie-annexe** afin d'y reloger nos services municipaux dans des conditions acceptables et y créer une salle des mariages digne de ce nom.

L'aménagement intérieur de la Maison des Associations de Châteauvert se poursuivra, pour une livraison prévue en fin d'année 2021.

(...)

(...)

Bien vivre dans sa ville, c'est aussi **pouvoir y fonder une famille**. C'est tout l'enjeu de l'amélioration des moyens de garde de la petite enfance que nous nous sommes lancés. **La crèche et le Relais d'Assistantes Maternelles**, au cœur du quartier du Châteauvert, seront livrés ces tout prochains jours.

L'opération de **plantation de plus de 600 arbres** qui s'est déroulée courant novembre dans plusieurs quartiers de la Ville se prolongera dans le cadre du programme « ***1 Million d'arbres*** » lancé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif d'obtenir notre quatrième fleur au concours des Villes et Villages fleuris est quant à lui également clairement affiché.

L'ensemble de ces projets sera mené dans le respect de notre orthodoxie financière, avec les objectifs que je me suis fixés depuis que je suis en responsabilité : **économies de fonctionnement**, **marges de manœuvres en auto-financement** pour **être en capacité d'investir**, de **baisser la dette**, et de **protéger les contribuables**.

UNE ÉNERGIE POSITIVE

Tout est particulièrement ardu, tendu et difficile en cette période, mais je sais que dans ma fonction, pour laquelle vous m'avez mandaté, **aucune baisse de moral n'est possible**. Ma motivation est intacte ! Avec mon équipe, nous aborderons les mois à venir avec une **énergie positive** pour contribuer à nous en sortir collectivement et à connaître ensuite une belle période de **prospérité** et de **développement qualitatif de notre ville, où chacun pourra trouver sa juste place**.

Un grand merci à toute mon **équipe municipale** si fortement, si fidèlement engagée à mes côtés dans cette belle mission qu'est celle d'être votre Maire. Sans eux, rien ne pourrait se faire. Merci aussi à **l'ensemble des agents de la collectivité** pour leur engagement au profit des Londais car je sais que l'ampleur de nos projets est difficile à mener et exige un investissement de tous les instants.

Je voudrais aussi rendre **hommage à tous ceux qui contribuent à la vie de notre cité** : notre centre communal d'actions sociales, notre corps des sapeurs-pompiers, nos bénévoles des CCFF et de la réserve communale de sécurité civile ou encore la protection civile ou nos secouristes de la SNSM, nos gendarmes, nos anciens combattants, nos entrepreneurs et artisans, nos associations sportives, culturelles, humanitaires ou de loisir qui constituent le véritable cœur de notre dynamisme. Un cœur généreux, au service des autres, qui fait souvent, à travers le bénévolat, le don de ce que l'on a de plus précieux : le temps.

En ce début d'année 2021, permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom personnel et au nom de l'équipe municipale, nos **vœux les plus sincères et les plus chaleureux** ; des vœux de santé et de bonheur ; des vœux de réussite et de succès ; des vœux de solidarité et de fraternité et surtout des vœux de confiance, de courage et d'énergie !

La Londe est notre bien commun. Une ville à taille humaine. C'est une grande chance. Nous pouvons être fiers de nos succès, confiants dans notre avenir et en même temps parfaitement conscients des difficultés auxquelles la rudesse du monde nous confronte.

Œuvrons donc pour demain, activons tous les leviers pour préparer notre avenir, **continuons de faire avancer La Londe !**

Soyons ambitieux, soyons rassemblés.

Votre Maire, François de Canson.

Retrouvez les vœux de Monsieur le Maire en vidéo en scannant le QR code ci-dessous

Lien direct vers la vidéo :
https://fb.watch/2OPQiLi1FP

Disponible également sur le site internet de la ville et nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram & Twitter.

LA CRÈCHE ET LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DANS LEURS NOUVEAUX LOCAUX DÉBUT FÉVRIER 2021

La Crèche municipale et le Relais Assistantes Maternelles (RAM) vont intégrer tout prochainement leurs nouveaux locaux, en plein cœur du quartier de Châteauvert. « *Les travaux se sont achevés comme prévu à la toute fin de l'année nous permettant de programmer l'ouverture pour le 1er février prochain* », assure **Nicole Schatzkine, Première adjointe**.

De nouveaux locaux plus spacieux et plus adaptés, qui ravissent déjà les équipes de la petite-enfance qui ont hâte de s'y installer. « *Actuellement, nos équipes techniques mettent la dernière main à l'aménagement des locaux, en positionnant le mobilier. Tout doit être prêt pour accueillir les enfants et les assistantes maternelles à la date prévue* ». Au Multi-Accueil « *Le Jasmin* », les tout-petits évolueront dans un lieu totalement sécurisé, « ***encadrés par un personnel qui sera renforcé de 18 adultes, puisque la crèche disposera désormais d'un agrément pour 60 berceaux, soit 20 de plus qu'auparavant*** ».

La cour intérieure disposera d'une grande structure de jeux équipée d'un sol souple et d'un auvent ainsi que d'un petit potager. À l'intérieur, trois dortoirs pour les bébés non-marcheurs et trois autres pour les plus grands seront aménagés tout comme une zone repas. Pour faciliter l'accès, les parents disposeront de trois places en dépose-minute devant la structure et d'un local à poussettes pour ceux venant à pied.

INFO DÉMÉNAGEMENT

Afin que les équipes de ces deux structures puissent préparer sereinement et efficacement le déménagement, les parents des enfants actuellement accueillis à la crèche des Bormettes et au RAM ont déjà été informés que les structures seront fermées la dernière semaine de janvier.

CONTACT

Le Multi-Accueil « Le Jasmin »
174 rue Eugène-Baboulène
Tél. : 04 94 09 20 95

Le Relais Assistantes Maternelles
Tél. : 04 94 09 20 98

ACTUALITÉS

CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE, LA VILLE ET MPM AU SOUTIEN DES COMMERÇANTS

La Communauté de Communes « ***Méditerranée Porte des Maures*** » a su mobiliser près de **4 Millions d'euros** afin d'amortir les effets induits de la crise sanitaire, au travers de différentes mesures.

Dès le mois de Mars, MPM s'est inscrite comme partenaire du plan d'urgence et de solidarité initié par la Région « *COVID Résistance* », sous la forme de prêts à taux « 0 ».

Ce dispositif a permis à une quarantaine d'entreprises de bénéficier d'un prêt de 3 000 à 10 000 euros, et de retrouver un peu d'oxygène. La collectivité a également fait l'acquisition de **110 000 masques « grand public »** pour une dotation de deux masques par habitant, complétés par **50 000 masques chirurgicaux à destination des personnels communaux**.

Par ailleurs, compte tenu des difficultés immenses rencontrées par nos entreprises, particulièrement celles du secteur du tourisme, MPM a décidé d'une **exonération partielle de la « *redevance spéciale* » déchets ménagers et de la redevance sur les Campings**. Les communes ont également utilisé tous les moyens à leur disposition pour réduire très sensiblement les charges liées à l'occupation du domaine public (droit de terrasse, concessions de plage, parking…).

L'indispensable **digitalisation du commerce** sera, dans les prochaines semaines, un axe fort : « *Nous allons accompagner nos petits commerces de centre-ville et les entreprises implantées dans nos zones industrielles. En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, notre intercommunalité sera la première du département à intégrer le dispositif DigiCity qui nous permettra de mesurer la performance digitale de nos commerces et d'assurer ainsi une montée en puissance de leur numérisation, grâce au vote d'une* ***subvention de 50 000€***. » annonce **François de Canson, Président de MPM**.

Enfin, MPM va porter le nouveau « **dispositif loyers », développé par la Région Sud**, pour venir en aide aux petits commerces, restaurateurs et bars, fermés administrativement. « *Sur le mois de novembre, la Région a apporté* ***500€*** *de subvention à ces entreprises qui, pour être éligibles, doivent avoir moins de cinq salariés et un CA inférieur à 400 000€. En complément de cette aide, MPM apportera* ***300€*** *de subventions supplémentaires* ». Et parce qu'il paraît déjà certain que le premier trimestre 2021 sera une fois encore très difficile, notamment pour les cafés et les restaurateurs, **1M€ va être débloqué sur le futur budget de la Communauté de communes, pour travailler sur des opérations ciblées**, à définir en concertation avec les Maires et les associations de commerçants.

« PETITES VILLES DE DEMAIN », LA LONDE LABELLISÉE

Lors du 2e Comité interministériel aux ruralités qui s'est déroulé, le 14 novembre dernier, La Londe les Maures a été sélectionnée pour faire partie du dispositif « ***Petite villes de demain*** ». Ce label va permettre d'apporter de nombreuses aides aux villes de moins de 20 000 habitants ainsi labellisées. Seules 53 communes en Région Sud et 11 dans le Var vont être ainsi accompagnées par ce nouveau dispositif gouvernemental. « *Le but de cette démarche, c'est de mettre les petites villes comme La Londe au cœur de la relance économique de la France* », explique le Maire, **François de Canson**. « *Notre potentiel d'attractivité et notre dynamisme ont été repérés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, qui a souhaité nous inclure dans ce processus qui s'étalera sur 6 ans* ».

3 milliards d'euros vont être ainsi mis à disposition des communes sur des projets consacrés à la **relance dans les territoires**, à l'**amélioration des conditions de vie des habitants**, en accompagnant les collectivités dans des **trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement**.

« *Cela va permettre de dégager d'importants financements, pour accélérer localement la relance économique* », explique encore François de Canson. Ce programme se veut un accélérateur de la reprise économique. « *Les priorités des années à venir sont claires. Il s'agira de protéger notre cadre de vie rare et précieux et d'accompagner tous les acteurs locaux par la réhabilitation de notre patrimoine culturel, par la rénovation et la restructuration de notre Pôle de services publics, l'accompagnement à la sobriété énergétique de nos habitats, l'accompagnement de mobilités douces, la mise en place d'un Plan Territorial Alimentaire…* ». Mais aussi de développer positivement et durablement les activités génératrices d'emploi et de cohésion territoriale avec un accompagnement dédié aux petits commerces, et « *une attention particulière portée à la requalification nécessaire de la friche industrielle des Bormettes, endormie depuis près de 30 ans, via des projets durables et d'exception* ».

3 milliards

C'est le budget prévisionnel (en euros) du programme pour les six ans à venir. Ces crédits résultent de la mobilisation des partenaires nationaux (en particulier les ministères de la cohésion des territoires et de la transition écologique, la Banque des territoires, l'ANCT, le Cerema et l'Anah). Ce montant global pourra être complété par la mobilisation des collectivités partenaires du programme et par les crédits du plan de relance.

3

C'est le nombre de piliers qui structurent le programme : soutien en ingénierie, mesures thématiques ciblées, mise en réseau au sein du Club Petites villes de demain.

38%

C'est la part de la population française qui vit dans ces territoires autour et au sein des communes qui exercent une fonction decentralité.

1000

C'est le nombre de binômes commune(s)-intercommunalité qui seront accompagnés par le programme.

6 ans

C'est la durée d'un mandat d'élu municipal. C'est aussi la durée du programme Petites villes de demain.

1 MILLION D'ARBRES : NOTRE VILLE ENCORE PLUS VERTE !

Dans le cadre du plan climat « ***Une Cop d'Avance*** », initié par la **Région Sud**, et de son action phare, l'opération « ***1 million d'arbres*** » lancée et financée à 80% par la Région, ce ne sont pas moins de **1 200 arbres qui sont actuellement plantés sur la commune**. La Ville a ainsi débuté la plantation de 600 arbres, dont une majorité viendront un peu plus embellir l'Espace Naturel Sensible de La Brûlade. L'autre pan de cet ambitieux programme environnemental est l'aspect économique. C'est ainsi qu'au Domaine de Figuière a été donné le coup d'envoi d'une opération de plantation de 600 jeunes chênes-lièges : « *Il s'agit, dans le cadre d'une stratégie publique-privée, d'un dispositif important et quasi-vital pour la survie de la filière liège française et locale* », expliquent Cécile Augé, adjointe à l'Environnement et François Combard, propriétaire du Domaine. Partie prenante dans ce dispositif innovant, l'entreprise Diam-Bouchage, bouchonnier français et leader mondial des bouchons technologiques, s'est associée avec la Région Sud et l'ASL Suberaie-Varoise pour planter 3 200 chênes-lièges sur six hectares en Provence. Cette première opération a été financée à 40% par la Région, à 50% par l'entreprise Diam-Bouchage et à 10% par le domaine de Figuière. Une opération environnementale forte, qui permettra à La Londe de compter, au final, 1200 nouveaux arbres sur le territoire communal qui s'ajouteront aux plus de 800 arbres plantés depuis 10 ans à La Brûlade et dans les différents quartiers, notamment au Châteauvert.

UN PREMIER COMPOSTEUR COLLECTIF INSTALLÉ

Pleinement engagée dans la promotion du tri sélectif et de la gestion des bio-déchets, la Communauté de Communes « **Méditerranée - Porte des Maures** », a installé un tout premier **composteur collectif** aux « *Résidences du Soleil du Port de Miramar* », fin octobre. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la loi relative à la **lutte contre le gaspillage et la promotion de l'économie circulaire** : « *Nous distribuons gratuitement des composteurs individuels aux habitants, mais nous avons voulu aller encore plus loin !* », explique **François de Canson**, **Maire de La Londe et Président de MPM**. « *Ce premier espace de compostage collectif, installé sur le boulevard Louis-Bernard, répond à une demande forte de la population. Cet équipement va nous permettre de passer un nouveau cap dans la poursuite de nos objectifs environnementaux* ».

Devant la demande croissante des habitants pour ce mode de tri écologique des déchets, et alors même que la distribution de ces composteurs individuels gratuits devient désormais annuelle, MPM a donc souhaité innover : « *Ce nouveau type d'équipement va concerner en premier lieu les lotissements et les petites résidences dotés d'espaces-verts* ». Ce dispositif est une première expérimentation : « ***MPM fournit gratuitement un composteur collectif de 1 000 litres, qui sera géré par les habitants eux-mêmes.*** *Ils pourront y déposer leurs déchets verts et alimentaires et profiter ainsi de leur propre compost pour amender leurs espaces-verts communs ou leurs jardins* », souligne le Président. MPM fera ensuite un bilan annuel de l'utilisation de cet équipement, comme cela est déjà le cas pour les composteurs individuels, afin de juger de l'utilité de développer ce dispositif dans d'autres endroits. À noter que dans le même esprit, MPM propose également des composteurs aux écoles du territoire qui le souhaitent.

RÉCOLTE DES SAPINS DE NOËL USAGÉS

Comme depuis plusieurs années, « **Méditerranée - Porte des Maures** » a organisé une collecte de sapins usagés juste après les fêtes. « *Cette année encore, nous avons disposé de bennes ou des espaces de collecte dans nos communes afin de récupérer un maximum de sapins de Noël* », explique **François de Canson, Président de MPM**. « *Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre politique environnementale et plus particulièrement dans la valorisation des déchets verts.* »

Grâce à ce dispositif temporaire, MPM poursuit ainsi son action pédagogique pour inciter les habitants au tri. Déposés dans un enclos sur le parking de l'ancienne gare, quartier Oswald, près de la place du Père Jacques-Hamel, les sapins, qui ont illuminé les maisons pendant les fêtes de Noël, vont donc connaître une seconde vie. « *Pour la propreté de la commune et pour l'environnement, c'est une bonne chose que ces sapins ne finissent pas sur les trottoirs mais qu'ils soient recyclés* ». Le sapin de Noël constitue en effet un végétal valorisable, pouvant servir de matière de base pour la **production d'un excellent compost** qui sera par la suite distribué gratuitement à la déchèterie de Manjastre.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

FIN DU CHANTIER DU PUITS DE LA COMMUNE

La Ville a lancé, cet automne, d'importants travaux de rénovation, de sécurisation et d'embellissement sur le chemin du Puits de la Commune. La première phase de ce chantier, mené dans le cadre du programme annuel de réfection de la voirie, s'est terminée, comme prévu, avant les fêtes de fin d'année.

Les réseaux aériens ont été enfouis avant de procéder au renouvellement complet du collecteur pluvial endommagé sur 140 mètres, le long du cimetière. Enfin, la Ville a fait réaliser un **nouveau cheminement piétonnier**, en stabilisé, afin de faciliter les déplacements doux entre le cimetière et le nouveau gymnase.

Courant janvier, la seconde phase des travaux sera effective. Il s'agira de poser un **nouvel éclairage public**. Les points lumineux créés sur le Chemin du Puits de la Commune seront équipés d'un système d'abaissement progressif nocturne de l'intensité lumineuse. Quant au cheminement piétonnier, il sera doté d'un dispositif de détection des mouvements, afin qu'il ne s'allume que lors du passage de piétons. La dernière étape sera la dépose définitive des lignes aériennes - téléphone et électricité - désormais enfouies, qui se fera dans le courant du mois de janvier.

DU NOUVEAU MOBILIER SUR LES PLAGES

Nos **Services Techniques** ont procédé récemment au renouvellement de la totalité des bancs du front de mer, des plages de Miramar à l'Argentière, en passant par ceux du port. « *Ces bancs en bois exotique sont naturellement protégés contre les embruns et les dégradations dues à la météo. Cela nous permettra donc de ne pas avoir à les traiter régulièrement afin d'éviter qu'il ne s'abiment* », explique **Jean-Louis Arcamone, Conseiller Municipal délégué aux Travaux** qui a supervisé le chantier.

UN BUREAU DE POSTE « NOUVELLE GÉNÉRATION »

Depuis le 7 décembre et après deux mois et demi de travaux de rénovation, le bureau de Poste a rouvert ses portes. Lancé en septembre, cet important **chantier de modernisation** a été mené tambour battant pour livrer **un espace entièrement repensé et plus fonctionnel**. Dans ces locaux, qui appartiennent à la Ville, le Groupe La Poste a réorganisé la réception de ses clients autour d'un « *open-space* » qui permet des conditions d'accueil optimales, que ce soit pour le courrier ou les colis, mais aussi pour les services financiers de la Banque Postale, ainsi que pour l'accès aux conseillers entreprises, patrimoine ou professionnels. Pendant les travaux, où un accueil temporaire avait été créé sur l'avenue Albert-Roux, la Poste avait également mis en place un point « *La Poste Relais* », chez Vival, sur l'avenue Georges-Clemenceau. À noter que **ce dernier est pérennisé** et permettra de retirer ou d'envoyer lettres et colis ainsi que d'acheter des timbres, des emballages d'envoi avec une amplitude horaire très appréciée, 7 jours sur 7.

FIBRE : PREMIÈRE ÉCOLE RACCORDÉE

Si le déploiement de la fibre se poursuit pour les particuliers grâce aux opérations menées par *Var TrèsHautDébit*, cette **avancée technologique** est désormais accessible aux bâtiments municipaux. C'est **l'école Antoine-Bussone** qui est la première à bénéficier de ce raccordement. Une première étape puisque la Ville compte bien fibrer ses principaux bâtiments. Les autres écoles suivront prochainement. En effet, les points de branchement sont d'ores et déjà posés à l'école Oswald et à Jean-Jaurès puis ils le seront rapidement à la maternelle du Moulin-Vieux. Par la suite, la Maison des Associations de la place Allègre, le Chêne et l'Olivier 2, l'Hôtel de Ville et la Mairie Annexe seront également concernés par l'installation de la fibre dans les mois à venir.

INFORMATIONS

« CADETS DE LA DÉFENSE DU VAR » : LES COLLÉGIENS ENGAGÉS

Notre Ville est associée depuis quatre ans à l'opération « ***Cadets de la Défense du Var*** » ; une action menée par l'Éducation Nationale et l'Armée qui a pour but de permettre à des adolescents de découvrir l'armée mais aussi d'en faire de véritables citoyens. « *Nous sommes très attachés à l'idée que l'armée est un élément fondateur de la citoyenneté de nos jeunes* », explique **François de Canson, Maire de La Londe**, qui recevait, à l'occasion du renouvellement du partenariat, le **Lieutenant Francis Ducatillon**, membre de la réserve citoyenne défense et sécurité, au sein de la délégation militaire départementale. « *Cinq nouveaux jeunes de 14 à 16 ans, du Collège François-de-Leusse vont ainsi intégrer le corps des Cadets de la Défense du Var. Ils seront rattachés à la Caserne du 54e RA de Hyères* », expliquent le Lieutenant Ducatillon et **Prix Pierrat, Conseiller Municipal délégué et Correspondant Défense**. Ambassadeurs auprès de la jeunesse du lien Armée-Nation, ils vont au cours de ces deux prochaines années suivre un programme basé sur quatre objectifs : **la mémoire et le patrimoine, le civisme, la découverte des métiers de la défense et les activités sportives et physiques**. Cette opération s'inscrit plus largement dans la volonté de la commune d'associer la jeunesse à ces valeurs républicaines. « *Un lien d'autant plus important que notre commune accueille nombre de familles de militaires et que nous sommes donc très sensibilisés à l'engagement de nos soldats* », assure encore le premier magistrat.

L'ESPACE-JEUNES FAIT PEAU NEUVE

Profitant du deuxième confinement, l'Espace-Jeunes s'est refait une beauté en novembre dernier. Les jeunes, aidés par les agents du Service Jeunesse et des Services Techniques, ont remis au goût du jour la décoration et l'agencement intérieur de la salle d'activité. Peintures, création de meubles avec des éléments de récupération, décoration murale, les locaux sont encore plus accueillant.

PLUS DE 2 000 COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS

Contraints d'annuler le traditionnel repas des seniors en raison des conditions sanitaires, la Ville et son CCAS ont tout de même réservé un beau moment de partage, pendant près d'une semaine avec la distribution de près de **2 000 colis gourmands aux seniors**. Dans une Salle Yann-Piat tout spécialement décorée pour les fêtes, selon un planning précis pour respecter les conditions d'accueil en cette période de Covid, les seniors sont venus retirer leurs colis. « *Il nous paraissait essentiel de garder ce lien fort qui nous unit en mettant en place cette distribution exceptionnelle de colis festifs pour toutes les Londaises et tous les Londais de 70 ans et plus !* » assure **François de Canson, Maire de La Londe**.

Ce sont donc 2 160 colis gourmands qui ont ainsi été offerts cette année. Des colis emplis de petites attentions qui ont permis à tous les seniors de se régaler. Environ 200 de ces colis ont par ailleurs été directement portés aux bénéficiaires des services de maintien à domicile par les auxiliaires de vie et l'équipe qui livre les plateaux-repas. « *2020 aura été une année inédite ! Cette crise sanitaire sans précédent a bousculé nos traditions. Mais il n'était pas question de laisser ce virus assombrir cette période des fêtes pour nos aînés* », assure **Cathy Baschieri, Adjointe au CCAS**. À noter qu'outre les seniors, les enfants des crèches et des écoles ont également eu droit à leurs traditionnels spectacles et distribution de friandises, ainsi qu'à la visite du Père-Noël pour les plus jeunes…

Infos + : CCAS : 144 Boulevard Azan / 04 94 01 55 39 / *ccas@lalondelesmaures.fr*

ET SI VOUS PRATIQUIEZ LE SPORT SUR ORDONNANCE ?

Le **Service Sports&Loisirs** lance un nouveau service en ce début d'année 2021. Ouvert à tous, il permet de **pratiquer un exercice physique adapté dans le cadre du sport sur ordonnance**.

En effet, la Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 donne la **possibilité aux médecins de prescrire une activité sportive à des patients**. Cette mesure vise à améliorer leur état de santé ou à limiter son aggravation, mais aussi à réduire les risques de récidive.

La Ville vous programme ainsi des **séances de sport adapté, individuelles ou en groupe, encadrées par une éducatrice sportive**. Le coût de l'inscription peut même être pris en charge par votre mutuelle santé.

Infos + : Service Sports&Loisirs : place Allègre, Maison des Associations / Tél. : 04 94 01 57 80
Ouvert du lundi au vendredi 8h/12h - 14h/17h, fermé le jeudi après-midi.
Tarif : 80€ pour l'année (septembre à juin) / 40€ de mars à juin / Places limitées

NOUVEAU : LE DISPOSITIF DE TÉLÉ-INFORMATION

La commune s'est récemment dotée d'un **système d'appels automatisé afin de prévenir et de garder un lien d'information direct avec les Londaises et les Londais**. Sur une simple inscription gratuite, vous pourrez ainsi recevoir par téléphone (fixe ou mobile) ou par mail, les alertes et les informations pratiques en cas de risques météorologiques ou industriels, de crise sanitaire, de feux de forêts… « *Ce dispositif va nous permettre d'informer en temps réel notre population* », explique le Maire, **François de Canson**. « *En cas de crise, nous pourrons ainsi prévenir la population rapidement pour qu'elle se mette à l'abri et prenne toutes les dispositions nécessaires* ».

Déjà utilisé par le Service des Affaires Scolaires ou par la cellule de crise municipale, cet outil d'alerte permettra en outre de cibler les zones les plus concernées : « *Nous allons pouvoir envoyer ces alertes aux habitants directement concernés et ainsi gagner un temps précieux* ». Un système gratuit, tout particulièrement adapté aux vigilances météo, mais qui pourra également être utilisé pour l'annonce des réunions de quartier, pour donner des informations sur les travaux en cours ou la tenue de manifestations.

En pratique : Les habitants présents dans l'annuaire universel ont été inscrits automatiquement (avec un droit de rectification ou de désinscription, conformément au RGDP). Mais tous ceux qui n'y sont pas (liste rouge) ou qui travaillent à La Londe sans y résider, peuvent s'inscrire via le site Internet de la ville (***www.ville-lalondelesmaures.fr***) ou grâce au formulaire papier disponible en Mairie et dans les différents services municipaux.

CARNET DE NOVEMBRE 2020

NAISSANCES :
Théo BLAISE, Mahé LEGRAND, Aëden KOFFI, Paloma CALMEL, Mila FILIGHEDDU, Léontino HAMZAOUI, Tesnim EL KAROUNI, Maylon BILLER MADOU, Cléo SPANIER, Mino ILDEI, Gabriel ABRAHAM.

DÉCÈS :
Albert MUSCAT, Françoise VIDAL épouse BARTHELEMY, René LARROQUE, Jean-Michel MASSON, René LE MOAL, Odette LONGUET, Rosette BIOLÉ veuve SCIOLFI, Christine GRUET épouse MAURISSE, Juliette MINETTI veuve BRUNA, Anne-Marie FEVRE épouse BERTHELOT, Claude BAUDICHAU, Daniel IMBERT, Claude MEPPI, Luc ADAM, Jeannine FAURE, Andrée RAVAILLAUD veuve DASNIERE, Loïc GUILMOTO, Jacques BALÉZO, Monique HUGARY veuve VIOT, Jacqueline RICHARD veuve BLEUZÉ.

CARNET DE DÉCEMBRE 2020

NAISSANCES :
Inèss MERBOUHI, Ulysse ALANDRY, Romy BESSON.

DÉCÈS :
Micheline FABRE veuve MEPPI, Simone BOURGNE veuve MANIERE, Marie-Louise GHIO veuve VINCENT, Mireille MARIN veuve CARRO, Zeina MOHAMED veuve LEMAITRE, Sylvain GUILLARD, Carmen MIRA épouse PIALLAT, Yvette PARTOUCHE veuve COHEN-SKALLI, Paul MAHON, Henri ORELLA, Raymond CARLIER, Robert KOLMAN.

LA **GALERIE**

Horace-Vernet

Av. G. Clemenceau (face à la Mairie) ■ Entrée libre : 10h/12h - 15h/19h

La Ville et son Service Culturel espèrent, dès que possible, pouvoir rouvrir la Galerie Horace-Vernet au public. **Si les conditions sanitaires le permettent,** une première exposition de l'artiste peintre **Rachel Bergeret**, pourrait ainsi être programmée, **à compter du lundi 8 février** et jusqu'au 21 février. Bien entendu, cette réouverture se fera, en fonction des décisions prises par les autorités, dans le cadre d'un **protocole sanitaire strict** : trois personnes maximum en même temps dans la salle, exposition suivant un sens de visite, mise à disposition de gel hydro-alcoolique et port du masque obligatoire. Notre site Internet et nos réseaux sociaux vous confirmeront dès que possible la tenue de cette nouvelle exposition.

DU 8 AU 21 FÉV.

Rachel BERGERET
"HAUTE-COUTURE"
Peinture & arts plastiques

DU 22 FÉV. AU 7 MARS

Philippe PASSINI
"Lueurs d'acier"
Sculpture sur métal et vieux outils

L'INSTA DU MAG'

À chaque parution, vous pouvez tenter d'apparaître dans notre rubrique photo du Mag'. Pour participer, rien de plus simple : postez vos photos prises à La Londe sur votre compte Instagram public avec le hashtag **#lalondelesmaures**.

Nous serons ravis de partager, à travers vos clichés, la richesse de nos paysages londais.

Pour cette édition, on remercie *@whataboutnice* pour ce splendide cliché de notre Promenade des Annamites aux premières lueurs du jour.

N'hésitez pas à nous suivre sur Instagram *@villedelalondelesmaures* pour encore plus de photos !

@whataboutnice

RETOUR EN IMAGES

TÉLÉTHON 2020

50E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

102E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

SANT
MA

SUIVEZ-NOUS

pour connaître toute l'actualité de la Ville

SITE INTERNET
www.ville-lalondelesmaures.fr

FACEBOOK
@villedelalondelesmaures

INSTAGRAM
@villedelalondelesmaures

TWITTER
@villelalonde83

LA LONDE
LES MAURES